

# PRINCIPALES CONCLUSIONS ET MESSAGES CLÉS

## Atelier mondial sur le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins

5-6 DÉCEMBRE 2023 - GENÈVE & EN LIGNE

1. Alors que les défis mondiaux liés à l'eau s'intensifient en raison des changements climatiques, des experts du monde de l'eau et de la finance se sont réunis à Genève les 5 et 6 décembre 2023 lors de [l'Atelier mondial sur le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins](#) pour répondre au besoin urgent d'accélérer le financement durable de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins. L'Atelier a réuni quelque 200 représentants de pays, d'organismes de bassin, d'institutions financières internationales, de mécanismes de financement de l'action climatique, du secteur privé, ainsi que de diverses entités des Nations Unies et d'ONG travaillant dans les domaines de l'eau et de la finance, représentant des pays et des bassins hydrographiques.
2. Organisé par le secrétariat de la Convention sur l'eau, assuré par la CEE-ONU, sous la direction de la Suisse et des Pays-Bas, et en coopération avec le Sénégal, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), FEM IW:LEARN, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement (BAD), la Banque interaméricaine de développement (BID), le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), cet atelier avait pour objet d'explorer et d'examiner la manière de mobiliser davantage les capitaux publics et privés et de renforcer le soutien financier à la coopération et à la gestion des eaux transfrontières.
3. Cet atelier a eu lieu à un moment où le déficit de financement dans le domaine de l'eau, qui est encore plus important dans un contexte transfrontière, est largement reconnu comme un domaine d'action prioritaire. Les estimations de l'OCDE indiquent qu'il faudra 6,7 billions de dollars d'ici 2030 et 22,6 billions de dollars d'ici 2050 pour atteindre l'objectif de développement durable 6. Au niveau transfrontière, un manque a déjà été identifié : lors du dernier cycle de rapports sur l'indicateur 6.5.2 des objectifs de développement durable (qui mesure la coopération dans le domaine des eaux transfrontières) en 2020, 76 pays sur les 129 interrogés indiquaient que les « contraintes en matière de ressources » constituaient l'un des principaux défis à relever pour coopérer dans le domaine des eaux transfrontières. Il convient de mobiliser davantage les ressources financières publiques et privées provenant de sources nationales et internationales afin de soutenir la coopération et la gestion durables dans le domaine des eaux transfrontières.

### Le financement public au cœur de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières

4. Le financement public national devrait augmenter et rester la principale source de fonds pour la création, le fonctionnement et le travail des mécanismes institutionnels en ce qui concerne les activités de coopération transfrontière et de mise en valeur des bassins. Au cours de l'atelier, plusieurs pays tels que [l'Espagne](#), [le Sénégal](#) et [le Botswana](#), ainsi que des organismes de bassin, tels que la [CICOS](#), ont partagé leurs idées et leurs bonnes pratiques sur la façon de garantir que les fonds publics nécessaires sont disponibles et

canalisés vers la coopération et la gestion des eaux transfrontières. Le Sénégal a, par exemple, fait part de son expérience en matière de financement de l'[OMVS](#), dont l'objectif à long terme est de développer le financement autonome de l'organisation grâce à des activités génératrices de revenus.

5. Les financements et les fonds publics internationaux à l'appui du développement, tels que ceux qui passent par les institutions financières internationales (IFI), peuvent offrir des possibilités significatives aux pays et aux organismes de bassin pour leurs activités et leurs projets liés aux eaux transfrontières et, dans une certaine mesure, pour leur fonctionnement. Les banques de développement et les fonds multilatéraux, tels que le [Fonds pour l'environnement mondial \(FEM\)](#), la [Banque mondiale](#), la [Banque africaine de développement \(BafD\)](#), la [Banque asiatique de développement \(BAD\)](#) ou la [Banque interaméricaine de développement](#) (BID) proposent des prêts et des subventions pour soutenir les différentes phases de gestion des eaux transfrontières.
6. Avec l'inclusion de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières dans l'objectif mondial d'adaptation et le bilan mondial lors de la COP28, les fonds pour le climat constituent de plus en plus une possibilité de financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de la mise en valeur des bassins. Le Fonds d'adaptation dispose déjà d'un guichet régional depuis 2015 et le Fonds vert pour le climat (FVC) est désormais plus enclin à financer des projets transfrontaliers, [comme dans le bassin du Niger](#), ou grâce à son programme de préparation. Pour accéder aux fonds pour l'action climatique, il est toutefois nécessaire de démontrer suffisamment la pertinence des projets pour le climat. Le Fonds vert pour le climat a élaboré des orientations spécifiques pour guider l'élaboration de propositions de projets dans le secteur de la sécurité de l'eau, conformément aux critères d'investissement du Fonds vert pour le climat (disponibles [ici](#)).
7. L'adoption d'une approche fondée sur les interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes a été soulignée comme une occasion de diversifier les sources de financement nécessaires pour soutenir la gestion des eaux transfrontières. Les revenus de l'hydroélectricité, par exemple, financent les projets de coopération dans le domaine des eaux transfrontières et de mise en valeur des bassins. Par exemple, l'entité binationale [Itaipu](#) entre le Brésil et le Paraguay dans le bassin du fleuve Parana génère des revenus grâce à la production d'énergie et à partir d'infrastructures hydroélectriques partagées, qui sont utilisées pour soutenir financièrement la gestion et la coopération dans le domaine des eaux transfrontières. En 2005, un accord bilatéral supplémentaire entre les deux pays a permis à Itaipu de s'investir davantage dans les questions sociales et environnementales et, depuis lors, les recettes sont utilisées pour protéger les écosystèmes aquatiques transfrontières, travailler avec les populations indigènes et fournir un accès à l'eau aux communautés locales.

### **Comment mobiliser davantage les capitaux privés et explorer des solutions de financement innovantes ?**

8. Des cadres de coopération institutionnelle solides (accords, organes conjoints), une meilleure gouvernance et un financement public initial (prêts nationaux et internationaux/prêts concessionnels/capitaux de première perte) préparent le terrain pour réduire les risques des projets et attirer le financement privé.
9. De nouveaux exemples réussis montrent que le financement public initial peut être complété par un financement privé provenant d'acteurs tels que des fondations, comme l'a montré la fondation Prince Albert II de Monaco lors de l'atelier, avec l'étude de cas du [Fonds mondial pour les récifs coralliens](#). Certains

bassins choisissent des options de financement innovantes, comme dans le bassin du fleuve Cubango-Okavango où [l'OKACOM](#) met en place un fonds hybride alimenté par plusieurs donateurs et investisseurs afin de renforcer les moyens de subsistance, d'améliorer la résilience des écosystèmes et de fournir des avantages équitables aux trois États riverains (Angola, Botswana et Namibie).

10. En raison de l'écart de financement entre les besoins identifiés et les ressources actuellement disponibles, il est essentiel, pour compléter le financement public, de mobiliser davantage de capitaux privés afin de soutenir la gestion durable des eaux transfrontières. Il conviendrait d'envisager de faire appel à différentes catégories d'acteurs, telles que les banques, les entreprises, les fonds d'investissement, les courtiers en information, les investisseurs institutionnels ou les fondations, pour mobiliser une palette d'instruments financiers susceptibles de s'appliquer à différentes catégories de projets.
11. Il a été admis que la mobilisation de capitaux privés pour soutenir la gestion durable des eaux transfrontières était une tâche complexe, en partie à cause du manque perçu de rentabilité, de l'absence de projets et de modèles commerciaux évolutifs et reproductibles, et des risques associés (politiques et diplomatiques). Cependant, des initiatives pilotes telles que [l'initiative de financement « Blue Peace »](#) ont été présentées comme un moyen de promouvoir l'accès au capital pour les entités non souveraines locales et régionales, telles que les organismes de bassin – [l'OMVG dans ce cas](#). L'initiative de financement « Blue Peace », menée par l'Agence suisse de développement (DDC) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), utilise l'eau comme point d'entrée pour les cadres de coopération multipartites, les transformant en plateformes d'investissement. Les projets prévus sont intersectoriels et sont principalement des projets d'infrastructure, mais ils comprennent également la création de parcs naturels dans les pays respectifs pour développer l'écotourisme ou améliorer la navigation sur le fleuve Gambie afin de réaliser le potentiel multisectoriel du bassin fluvial.
12. Les investisseurs recherchent des solutions standardisées en termes d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. À ce titre, l'instauration de la confiance est essentielle et une collaboration accrue est nécessaire entre les secteurs, ainsi qu'un plus grand nombre d'intermédiaires. Les banques peuvent jouer un rôle en comblant le fossé entre les projets et les investisseurs, comme l'ont souligné les représentants de la Skandinaviska Enskilda Banken (SEB) – une banque suédoise, pionnière en matière d'obligations vertes et engagée dans les investissements responsables depuis 2007, qui a également partagé [ses idées sur les défis qui empêchent d'attirer des capitaux privés vers la gestion durable des eaux transfrontières](#) et sur la nécessité de traduire les projets connexes dans un langage audible par les bailleurs de fonds privés.
13. Le secteur privé, et en particulier les entreprises, reconnaît de plus en plus l'importance de l'eau en tant que ressource clé qui devrait être considérée comme un risque à gérer et à atténuer, comme le montrent les données partagées par [CDP](#) au cours de l'atelier. Selon CDP, 229 organisations du secteur privé déclarent que les risques identifiés dans les bassins hydrographiques pourraient menacer plus de 80 % de leur revenu global total. Les questions de coopération dans le domaine des eaux transfrontières devraient être davantage prises en compte dans les outils d'évaluation des risques des entreprises privées et des institutions financières. Pour ce faire, il convient de mettre davantage l'accent sur ces questions dans les questionnaires pertinents et de fournir davantage de données et d'informations, y compris au niveau des bassins.
14. La prise de conscience de la nécessité d'assurer une gestion durable de l'eau, non seulement au niveau national, mais aussi au niveau transfrontière, suscite l'intérêt du secteur privé pour un travail plus

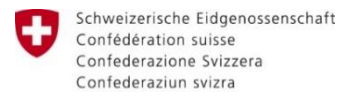
approfondi sur les questions liées à l'eau au niveau du bassin. Plusieurs initiatives, telles que la coalition pour la résilience de l'eau (Water Resilience Coalition) – une émanation du [CEO Water Mandate](#), une initiative spéciale établie en 2007 par le secrétaire général des Nations Unies et le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC) pour faire progresser la gestion de l'eau par les entreprises dans le monde entier – rendent cette démarche plus concrète.

15. De nouvelles catégories d'acteurs privés, tels que les investisseurs en capital naturel ou les acteurs philanthropiques, s'intéressent de plus en plus aux questions de gestion de l'eau douce. Des liens étroits existent entre la biodiversité, la nature et l'eau dans leurs stratégies. Au cours de l'atelier, [Finance Earth](#) a présenté plusieurs projets, dans lesquels les solutions fondées sur la nature pour la sécurité de l'eau génèrent des flux de revenus via, par exemple, des paiements pour les services écosystémiques (par exemple, des crédits pour le carbone, la biodiversité, les nutriments ou le stockage de l'eau), des redevances et des taxes, ou des économies de coûts pour les bénéficiaires. Des mécanismes financiers novateurs peuvent également promouvoir les solutions fondées sur la nature en tant que moyen de résilience de l'eau à développer au niveau transfrontière en s'appuyant sur un financement public initial ou des subventions pour permettre la participation du secteur privé. À ce titre, le pilotage du [Fonds pour l'eau dans le système Trifinio](#), en cours de développement au niveau transfrontière, est un exemple intéressant.

### **Quel rôle peut jouer la Convention sur l'eau ?**

16. De nombreuses parties prenantes estiment qu'il est nécessaire d'avoir davantage de plateformes régionales pour s'engager avec les pays et les organismes de bassin sur les cadres réglementaires et faire des opportunités d'investissement une priorité. La Convention sur l'eau est reconnue comme un exemple de plateforme qui doit être davantage exploitée pour jeter des ponts entre les différentes communautés (eau et finance durable) et permettre une meilleure compréhension mutuelle des besoins et des priorités de chaque communauté. Des efforts supplémentaires doivent être déployés dans les années à venir pour poursuivre le dialogue avec le secteur privé et les investisseurs, parler un langage commun et renforcer la confiance.
17. Le besoin d'activités de renforcement des capacités et d'assistance technique pour mieux comprendre les options financières et élaborer des projets susceptibles d'être financés est apparu comme une priorité au cours des discussions. Les participants ont également indiqué que leur plus grand défi était l'identification de l'interlocuteur le plus approprié, suivi par le manque de ressources humaines et la dimension technique de la question.
18. Plusieurs pays sont récemment devenus parties à la Convention sur l'eau et certains d'entre eux ont déjà élaboré des plans nationaux de mise en œuvre pour appliquer les dispositions de la Convention sur l'eau aux niveaux national et transfrontière. Certaines de ces nouvelles Parties, comme le Togo et le Ghana, ont expliqué l'importance de ces plans pour identifier les opportunités d'investissement et élaborer des propositions de projets susceptibles d'attirer des donateurs ou des investisseurs potentiels. La Convention sur l'eau, avec ses partenaires, continuera à soutenir les pays et les organismes de bassin sur ce sujet, en particulier dans le cadre de son [domaine d'activité visant à faciliter le financement de la coopération dans le domaine des eaux transfrontières et la mise en valeur des bassins](#). Dans les années à venir, des efforts

spécifiques seront déployés pour permettre une meilleure adéquation entre les activités et les projets prévus par les pays et les organismes de bassin au niveau des bassins et les possibilités de soutien financier et technique existant aux niveaux régional et mondial.



Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

